

ENTREPRENEURS NORMANDS : DE L'IDÉE À L'ACTION

La création d'entreprise est une composante essentielle du dynamisme économique d'un territoire en assurant un renouvellement du tissu productif. Pour assurer la pérennité de ces jeunes entreprises, un accompagnement et un suivi spécifique, en amont de la création, est nécessaire. Et un accompagnement de qualité est souvent gage de pérennité comme le démontre le taux de survie des entreprises suivies par le réseau des CCI qui est supérieur à celui du reste de l'économie.

En septembre dernier, à travers la signature d'une convention, CCI Normandie et l'Agence de Développement pour la Normandie ont souhaité s'engager conjointement sur l'accompagnement des futurs chefs d'entreprise normands. Leur objectif est de faciliter et d'améliorer la création et la reprise d'entreprise sur le territoire normand grâce à leur expertise et leurs outils.

Dédié aux futurs chefs d'entreprise normands, ce numéro de CCI Observatoires présente le portrait des porteurs de projet d'entreprise normands ainsi que les caractéristiques de leur idée, leurs ambitions ou encore leurs motivations à partir de l'Observatoire des Porteurs de Projet d'Entreprise. Pour la première fois, ce portrait du futur dirigeant est complété par celui du créateur/repreneur d'entreprise permettant ainsi d'observer les différences et les similitudes dans leur profil et leur projet. Cet outil est essentiel dans la nécessaire adaptation de nos actions et de notre offre de services.

Bonne lecture.

Vianney de Chalus
Président
CCI Normandie

Hervé Morin
Président
AD Normandie



Portrait-robot

Homme de 38 ans, il est demandeur d'emploi et titulaire d'au moins un bac +2

Il envisage la création d'une entreprise nouvelle après 20 mois de réflexion

Dans le secteur du commerce ou de la réparation sédentaire (local fixe), il vise une clientèle de particuliers

Il envisage d'investir moins de 5 000 euros sur ses fonds personnels

Le profil du porteur de projet d'entreprise normand



Fotolia © olly

L'entrepreneuriat féminin en hausse

En moyenne, les hommes sont, encore aujourd'hui, davantage enclins à vouloir créer ou reprendre une entreprise que les femmes : 54 % contre 46 %. Cet écart n'a que très peu évolué sur les dernières années (55 % et 45 % en 2011) en Normandie comme en France. Selon la tranche d'âge, la répartition peut toutefois être différente, en particulier entre 40 et 49 ans. En effet, les normandes de cette tranche d'âge sont plus enclines pour se lancer dans un projet d'entreprise et les différentes actions menées en Normandie depuis plusieurs années pour encourager l'entrepreneuriat féminin semblent porter leurs fruits. Au niveau national,

les femmes restent minoritaires quel que soit l'âge.

Le nombre d'enfants a aussi un impact important sur la décision de créer son entreprise : 40 % des futurs chefs d'entreprise n'ont pas ou plus d'enfant à leur charge et cette part diminue avec le nombre d'enfants. Cette corrélation est plus forte chez les hommes que chez les femmes : en effet, la proportion d'hommes diminue beaucoup plus vite avec le nombre d'enfants que celle des femmes : - 58 % chez les hommes au premier enfant contre - 36 % chez les femmes.

En termes de diplômes, les entrepreneurs normands sont, le plus

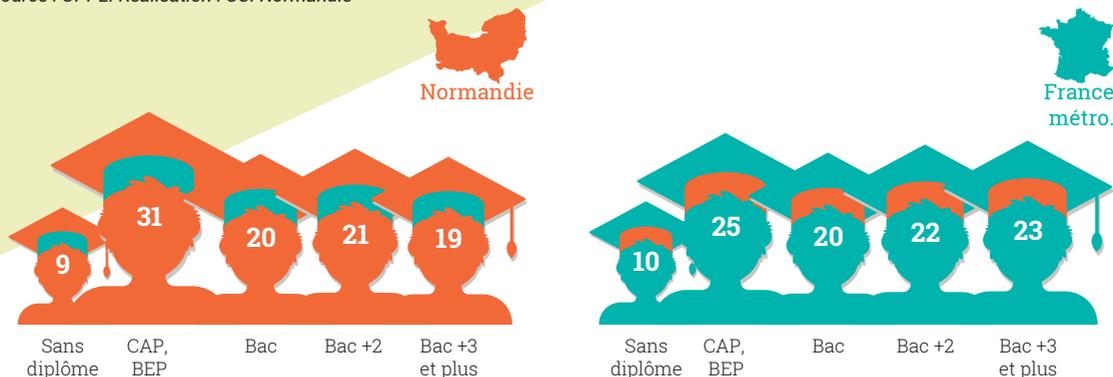
souvent, titulaires d'au moins un Bac +2 (40 %) **Graphique 1**. En moyenne, les normands restent moins diplômés qu'au niveau national. Cependant, les niveaux diffèrent selon le sexe : les normandes présentent un diplôme supérieur au bac +3 dans 22 % des cas (17 % chez les hommes) et un BEP-CAP dans 28 % des cas (33 % chez les hommes).

Depuis quelques années, les porteurs de projet ont vu leur niveau de diplôme augmenter : la part des non diplômés a reculé de 4 points en Normandie alors que celle des détenteurs d'un diplôme au moins équivalent au bac +2 a progressé de 4 points. Dans une moindre proportion, cette tendance s'observe également au niveau national.

Graphique 1

Niveau de diplôme des porteurs de projets (en %)

Source : OPPE. Réalisation : CCI Normandie



Concernant leur catégorie socio-professionnelle, plus d'un candidat à l'entrepreneuriat sur deux est demandeur d'emploi, proportion similaire à la moyenne nationale **Graphique 2**. Cette proportion a tendance à se renforcer depuis quelques années passant de 47 % en 2011 à 52 % en 2014.

L'entrepreneuriat semble également être le résultat d'une carrière riche en expériences : la plupart des porteurs de projet a eu l'occasion de découvrir différents horizons professionnels et d'exercer plusieurs métiers avant de vouloir devenir chef d'entreprise : 87 % ont exercé au moins 2 métiers différents (90 % en France).

Une passion avant tout

L'aventure entrepreneuriale ne paraît pas

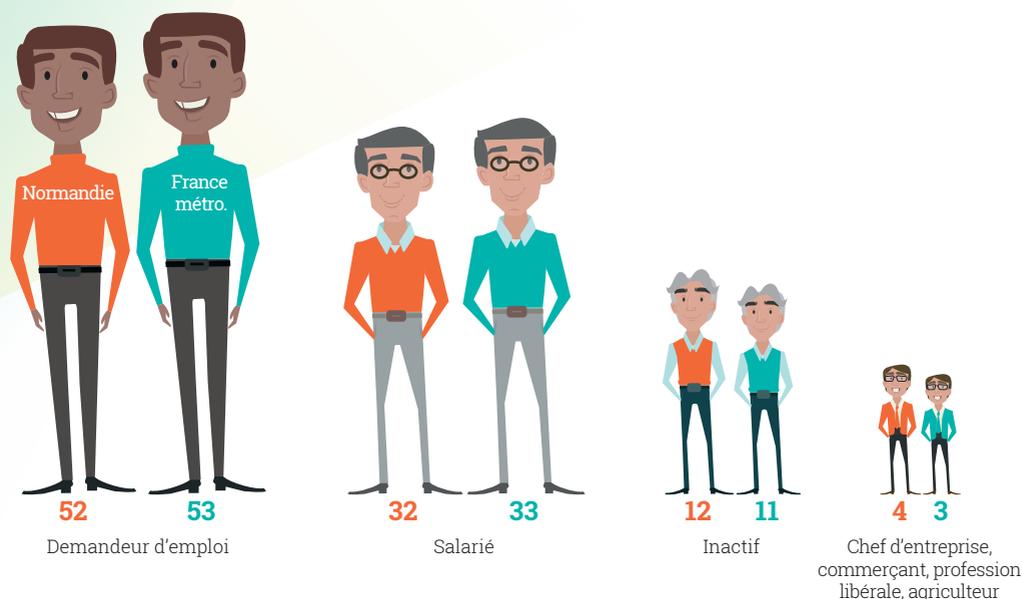
particulièrement inquiétante pour les futurs chefs d'entreprise normands. En effet, ils ne sont que 10 % à se sentir stressés et 7 % angoissés. Pour autant, près des deux-tiers d'entre eux estiment prendre un risque en créant ou en reprenant une entreprise.

Ils vivent, avant tout, cette aventure comme une passion (55 %) ou comme un renouveau (51 %). Ils sont également 34 % à la considérer comme un aboutissement et 22 % comme nécessaire pour travailler. Leurs expériences professionnelles viennent aussi influencer leur projet : 78 % d'entre eux s'estiment suffisamment armés en termes de capacité d'organisation et 61 % en termes de savoir-faire technique.

Graphique 2

Catégorie socio-professionnelle des porteurs de projet (en %)

Source : OPPE. Réalisation : CCI Normandie



Parcours d'entrepreneur

Jean-Philippe HAMELET, fort de son expérience en restauration, a décidé de créer sa propre activité, un restaurant de spécialités espagnoles et bar à tapas à Evreux : **« La casa de las Tapas ».**

Demandeur d'emploi et avec peu d'apport, il a sollicité la CCI Portes de Normandie afin d'être soutenu dans le dimensionnement, le montage et le suivi de son projet. Ce porteur de projet a pu bénéficier d'un accompagnement spécifique à la création et au développement de son entreprise dans le cadre du dispositif NACRE ainsi que du soutien d'experts pour le montage financier de son affaire.

Le savoir-faire et les conseils de la CCI ont permis à Jean-Philippe HAMELET d'aboutir à une stratégie de développement rapide. Le Comité EntReprendre'Eure-CCI lui a également accordé un prêt sur 3 ans (fonds de revitalisation) pour son entreprise. Ce prêt est venu soutenir la création de 5 emplois en CDI dont celui du dirigeant. Depuis l'ouverture de son établissement en décembre 2014, La Casa de las Tapas bénéficie d'un suivi au développement et cela jusqu'à fin 2017.

lacasadelastapas.fr

Une volonté d'indépendance

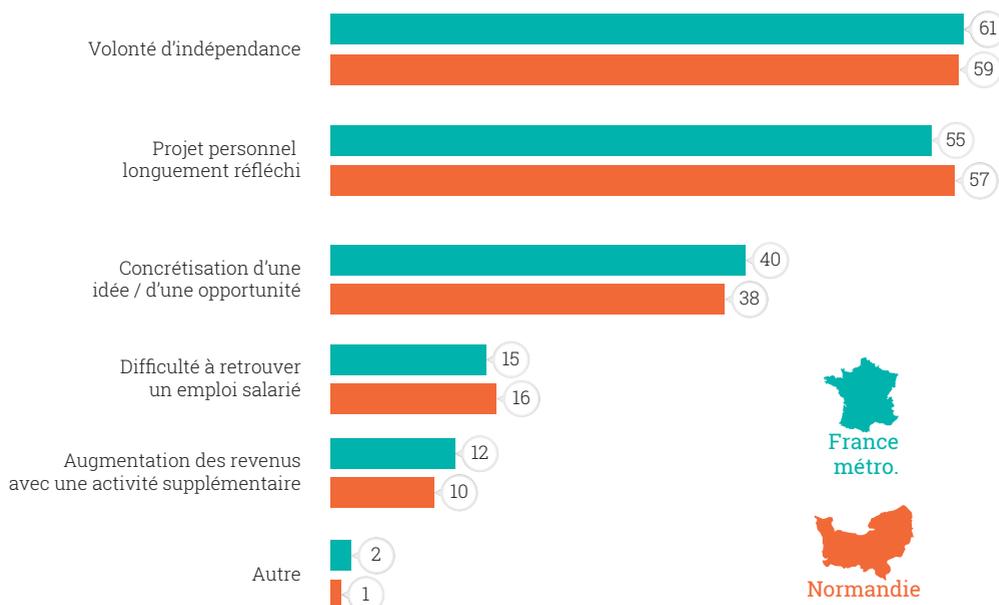
Le lancement d'une entreprise s'avère être un véritable choix pour les porteurs de projets normands puisque, pour 59 % des répondants, l'entrepreneuriat repose sur une volonté d'être indépendant et est le fruit d'un projet personnel longuement réfléchi (57 %) **Graphique 3**. La difficulté à retrouver un emploi salarié ou la volonté d'augmenter ses revenus avec une activité supplémentaire ne concernent que très peu de porteurs de projet.

Les futurs dirigeants normands sont également conscients que leur projet aura un impact sur leur foyer (77 % d'entre eux). L'impact le plus important est la baisse de revenu, au moins dans les premières années, pour 38 % des répondants, suivi de la peur d'avoir moins de temps à consacrer à leur famille dans 25 % des cas.

Graphique 3

Les raisons d'entreprendre (en %)

Source : OPPE. Réalisation : CCI Normandie



Note méthodologique

La réalisation de ce document s'appuie sur trois sources :

- Les indicateurs d'activité de création réalisés à partir des informations saisies par les conseillers de l'ensemble des CCI de Normandie
- L'Observatoire des Porteurs de Projet d'Entreprise (OPPE) : enquête annuelle mise en place en 2007 à l'échelle nationale par CCI Entreprendre en France. La vague d'enquête exploitée dans ce document porte sur un panel de 637 porteurs de projet reçus dans les CCI de Normandie en 2014
- Les données de création et de reprise d'entreprises fournies par les CFE (Centres de Formalités des Entreprises) des CCI de Normandie

Le territoire de la CCI Littoral-Normand-Picard étant sur deux régions administratives (Normandie et Hauts de France), les données de ce territoire ne sont pas intégrées à l'observatoire normand.

Le projet et sa mise en œuvre



Fotolia © olly

Une réflexion plus longue

En légère augmentation par rapport aux années précédentes, le délai de réflexion sur le projet de création ou de reprise d'une entreprise en Normandie est d'environ 20 mois, comme au niveau national. Passé ce délai, au moment où les porteurs de projet sont interrogés, ils sont 73 % à déclarer qu'il est urgent de mettre en œuvre leur projet. Les principales raisons reposent sur une opportunité à saisir, comme la libération d'un local par exemple, le fait de vouloir se lancer avant la concurrence et le risque de perdre des ressources financières si certains délais sont dépassés.

En écho à leur besoin d'indépendance, les futurs dirigeants s'engagent seuls dans ce projet, dans 62 % des cas. Des associés ou le conjoint font partie du projet dans 30 % des cas alors que les autres membres de la famille sont, quant à eux, très peu impliqués (7 %).

La reprise d'entreprise séduit de plus en plus

En recul sur les dernières années, la création d'une entreprise nouvelle attire de moins en moins de candidats : 76 % en 2014 contre 81 % en 2011. La reprise d'entreprise, quant à elle, semble de plus en plus attrayante alors que la franchise reste peu plébiscitée par les porteurs de projet (autour de 5 %).

Parcours d'entrepreneur

Passionnée par la cuisine, Lisa LECHEVRELL, une jeune femme de 22 ans, a ouvert sa boutique de matériel culinaire « Cuisine et Vous » dans le centre-ville d'Evreux.

La CCI et son réseau de partenaires conseils, qui assurent un accompagnement personnalisé (étude de marché, prévisionnel financier, demande de financements, rencontres experts, formations, suivi après la création...), l'ont aidée dans ses démarches et à la réalisation de son projet afin qu'elle puisse ouvrir sa boutique dans des conditions optimales de réussite. A l'issue du montage de son projet, elle a eu l'opportunité de profiter du concept innovant de la « boutique test », porté la CCI Portes de Normandie et soutenu par la municipalité, le Grand Evreux Agglomération et ses partenaires privés (menuisier-agenceur, cabinet comptable...).

Après avis favorable de la commission de professionnels, la « boutique test » permet à des entrepreneurs aux moyens limités d'expérimenter leur idée grandeur nature, en leur proposant un local commercial sans droit d'entrée et à loyer progressif.

Au niveau du secteur d'activité, le secteur du commerce et de la réparation sédentaire (local fixe) reste indéniablement le secteur le plus attractif pour les futurs chefs d'entreprise avec 16 % des projets **Graphique 4**. Les secteurs de l'hôtellerie (café – hôtel – restaurant) et du e-commerce font également partie du trio de tête avec, respectivement, 14 % et 8 % des projets. Le type de clientèle visée est d'ailleurs une clientèle de particuliers dans plus d'un projet sur deux.

A la date où les porteurs de projet sont interrogés, ils sont partagés sur

l'importance de leur concurrence : 36 % d'entre eux pensent qu'ils en auront beaucoup, 37 % pensent qu'ils n'en auront que très peu et 27 % ne savent pas l'estimer. Pour ceux qui pensent en avoir peu, ils s'appuient sur l'idée que leur projet repose sur une offre de service vraiment différente, un avantage qui les protège de la concurrence (un savoir-faire particulier, un réseau, etc.) ou encore un concept particulièrement original. Et même si les futurs chefs d'entreprise envisagent de se concentrer essentiellement sur leurs produits et les besoins de leurs clients pour le lancement de leur projet,

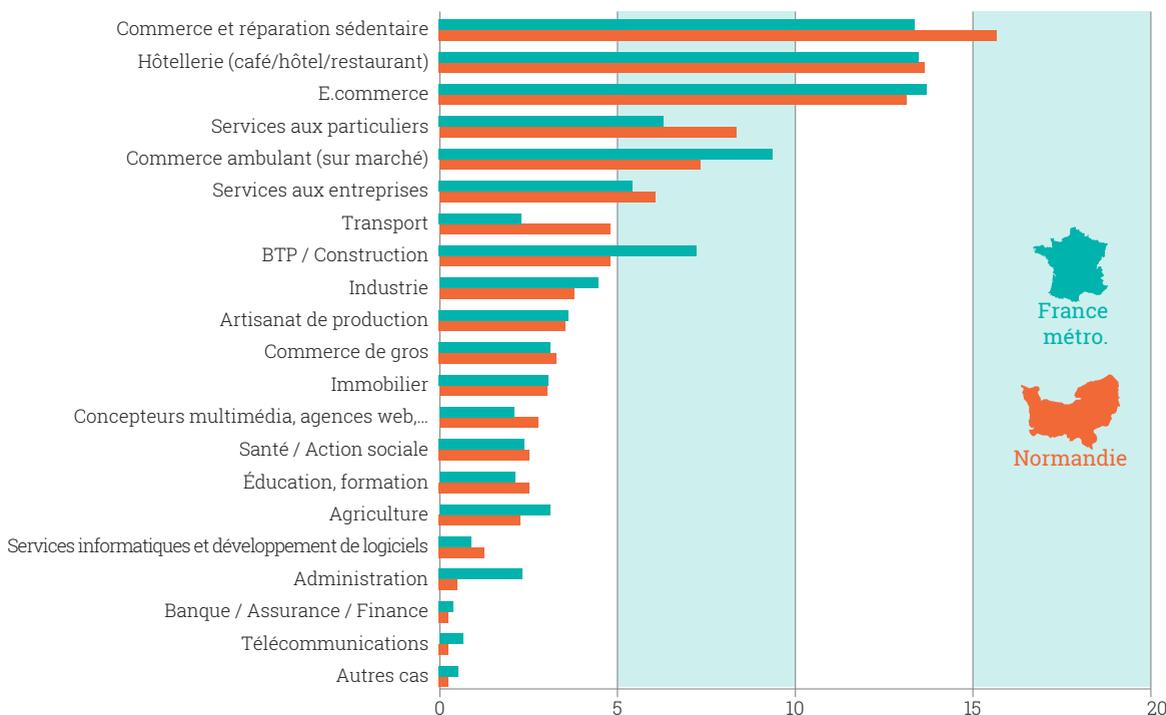
ils sont également conscients que la différenciation de leur concurrents est essentielle pour la pérennité de leur activité (1 cas sur 2).

En matière de financement, près de la moitié des porteurs de projet sont prêts à investir personnellement moins de 5 000 euros dans leur entreprise. Il y a donc un véritable enjeu pour le secteur bancaire ainsi que pour les acteurs de l'accompagnement à la création qui peuvent proposer des alternatives aux prêts bancaires tels que les prêts d'honneur, le micro-crédit, les fonds d'investissement ou encore le crowd-funding.

Graphique 4

Secteur d'activité envisagé par les porteurs de projet (en %)

Source : OPPE. Réalisation : CCI Normandie



Parcours d'entrepreneur

Pierre Emmanuel RACINE JOURDREN et Xavier D'AUDIFFRET PASQUIER de la société SASSY sont installés à Manneville la Pipard, dans le Pays d' Auge avec pour ambition de lancer la première marque branchée de cidre « **Made in France** ».

Ils souhaitent revaloriser en France l'image de certains produits régionaux tels que le cidre, le poiré, le calvados et surfer sur la déferlante du cidre à l'étranger. Ils ont développé une marque de cidre haut de gamme.

D'abord accompagnés par le service Entreprendre En France de la CCI Seine Estuaire pour élaborer leur business model, ils bénéficient également des services de CCI International Normandie pour trouver leur positionnement à l'international.

www.maison-sassy.com

Des projets bien préparés

A la date où ils sont interrogés et au-delà de la prise de renseignements sur les démarches de création et de reprise d'entreprise, les futurs dirigeants ont déjà avancé sur le lancement de leur projet : près de 40 % d'entre eux ont travaillé plus précisément sur leur produit ou leur concept et près du

tiers a déjà évalué tous les impacts du projet, pris la décision irrévocable de se lancer et étudié son marché. Les prévisions financières, le choix de la forme juridique, la réalisation du business plan ou encore la définition de la politique de communication interviennent plus tard dans le processus.

Des contacts sont également pris auprès de différents partenaires dont, en premier lieu, des conseillers tels que les experts-comptables, les notaires ou les avocats. Les banquiers et les conseillers du réseau des CCI ou d'un autre réseau d'accompagnement à la création (Boutique de gestion, ADIE, ...) sont plutôt consultés dans un second temps.



Profil du créateur/repreneur d'entreprise

Sur l'année 2015, les CFE (Centre de Formalités des Entreprises) normands, portes d'entrée de toute personne souhaitant immatriculer son entreprise auprès du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), ont reçu près de 12 500 créateurs et repreneurs d'entreprise.

Après la phase de réflexion et d'accompagnement, les porteurs de projet d'entreprise créent leur structure pour démarrer leur activité. Mais tous ne le font pas ; certains projets prendront plus de temps que prévu initialement, d'autres ne verront jamais le jour... Le profil du porteur de projet est ainsi différent de celui du créateur/repreneur d'entreprise sur quelques points.

En premier lieu, il faut souligner que si la parité est presque atteinte chez les porteurs de projet, elle ne l'est plus du tout chez les créateurs/repreneurs. En effet, près de 3 entreprises sur 4 sont créées ou reprises par un homme. Il existe également une différence au niveau de l'âge moyen : quand les porteurs de projet ont en moyenne 38 ans, les créateurs/repreneurs ont plutôt 5 ans de plus. Ceci peut s'expliquer, en partie, par le fait que le projet aura peut-être nécessité des démarches supplémentaires non prévues par le porteur de projet, un temps de mise en œuvre plus long (trouver un local, suivre une formation...).

Si les porteurs de projet envisagent souvent de travailler seuls, les créateurs/repreneurs déclarent, en moyenne, 1,7 salarié au moment de l'immatriculation. L'explication peut venir de la plus forte proportion de reprise d'activité au moment de l'immatriculation : 29 % contre 19 % chez les porteurs de projet. Les nouveaux chefs d'entreprise, en reprenant une société existante, reprennent également les salariés.

En revanche, les secteurs du commerce, de l'hébergement et de la restauration restent indéniablement les secteurs les plus prisés par les créateurs et les repreneurs : le commerce représente un tiers des immatriculations et l'hébergement et la restauration 11 %. Les activités de construction et de services sont également très présentes que ce soit dans la comptabilité, la gestion, l'architecture, la justice...

Contacts CCI

CCI Caen Normandie entreprenre@caen.cci.fr - 02 31 54 54 54	CCI Seine Estuaire ftout@seine-estuaire.cci.fr - 02 35 11 25 84
CCI Ouest Normandie corinne.bled@normandie.cci.fr - 02 33 23 32 33	CCI Seine Mer Normandie creation.smn@normandie.cci.fr - 02 32 10 05 00
CCI Portes de Normandie martine.wintenberger@normandie.cci.fr - 02 33 82 82 60	CCI Littoral Normand Picard n.exilie@littoral-normand-picard.cci.fr - 03 22 25 99 44



www.normandie.cci.fr